

Vivre THOIRY

Votre magazine municipal

LE PATRIMOINE MIS EN VALEUR





1 COMMÉMORATION DES ANCIENS D'AFN Dimanche 19 mars, Mme le Maire, accompagnée des représentants des anciens d'AFN, a déposé une gerbe au monument dédié à la fin des conflits en Algérie. **2 COMMÉMORATION DU 8 MAI** 1^{ère} cérémonie officielle pour le Conseil Municipal Enfants, qui a déposé la gerbe fleurie aux côtés de Madame le Maire et des anciens combattants. **3 CÉRÉMONIE DU FLEURISSEMENT** Jeudi 16 mars, la municipalité a mis à l'honneur et récompensé les Thoirysiens qui œuvrent chaque année à l'embellissement de la ville en fleurissant leur propriété. **4 OPÉRATION SENTIERS ET RIVIÈRES PROPRES** Samedi 25 mars, l'opération a permis de collecter 660 kg de déchets divers, des pneus de tracteur (200 kg) et 40 kg de bâches, soit un total de 900 kg. **5 HAPPY'TAB** Dans le cadre du Plan Seniors 01, l'ADAPA organise tous les vendredis, à l'espace municipal de convivialité, des séances pratiques et théoriques pour apprendre à manipuler une tablette. **6 THÉ DANSANT** Les 24 février et 7 avril, les Thoirysiens ont pu pratiquer quelques pas de danse à l'espace municipal de convivialité à l'occasion de thés dansants organisés par la ville.



Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 600 exemplaires.

Hôtel de ville
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication
Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction
Service communication

Photographies
Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression
Région AURA • Pagina Communication

Impression
Imprimé sur un papier issu d'usines ISO
14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



L'été sera bientôt de retour...

... et avec lui arrivent nos grands événements.

Après la Color, arrive le temps de la fête de la musique avec la découverte de nos talents locaux et de Zik en Creux. Cette année, la fête du 14 juillet sera placée sous le signe de l'amitié franco-allemande puisque nous célébrons le 20^e anniversaire du jumelage entre Thoiry et Pfronten. Avec le comité de jumelage, nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation bavaroise officielle à l'occasion de notre fête nationale.

Les projets se poursuivent. Vous verrez ainsi cet été le début des travaux de terrassement pour l'installation des deux salles associatives en zone du Creux, ainsi que la mise en œuvre de la seconde tranche des travaux du self à l'école des Gentianes, avec la rénovation de l'espace technique (zone de réchauffe). En automne, ce sera le chantier pour la construction de la nouvelle salle des fêtes qui débute.

Notre église Saint-Maurice a réouvert ses portes au public le 6 mai et a été inaugurée le 21 mai. Un rétable reste à rénover mais nécessite une autorisation de la DRAC, que nous ne parvenons pas à obtenir. Je vous laisse découvrir dans ce magazine quelques techniques artisanales qui ont été mises en œuvre lors de la rénovation de l'édifice.

L'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h a été mise en place au mois d'avril. Un plan pluriannuel de déploiement de LED sera proposé sur les secteurs qui restent éclairés pour raisons de sécurité.

Les travaux de la Régie des eaux se poursuivent à Allemogne et Fenières ; je vous remercie de votre patience et de votre compréhension malgré les restrictions de circulation.

Nous aurons de belles occasions de nous rencontrer avant de partir en vacances. Non seulement sur des moments festifs mais également pour évoquer ensemble le bilan des trois premières années de ce mandat. Je vous propose un format de balade et vous donne rendez-vous le samedi 17 juin au matin pour venir à la découverte des projets qui rythment notre commune.

MURIEL BÉNIER

MAIRE,

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

SOMMAIRE

P 4-5

S'informer

P 6

English Digest

P 7

S'exprimer

P 8

La redevance incitative, pour quoi faire ?

P 9-11

Église de Thoiry : des techniques de rénovation ancestrales

P 12

Fête de la musique 2023

P 13

Zik en Creux 2023

P 14

Mise en place d'une vidéoprotection en 2024

P 15

Voie verte : partager la chaussée

Une nouvelle salle de restauration scolaire

P16

Jonathan Lamy Annapurna 2023

P17

Bilan mi-mandat : la concertation se poursuit

P 18

Thoiry au Printemps 2023

P 19

Agenda

P 20

État civil



Installation du Conseil Municipal Enfants

Vendredi 7 avril, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Genticanes étaient appelés aux urnes pour élire le Conseil Municipal des Enfants.

18 jeunes Thoirysiens de CE2 et CM1 se sont portés candidats pour siéger à ce conseil et ont fait campagne durant deux semaines. Tous ont débordé d'imagination et de créativité et proposé des affiches à l'image de leurs idées pour convaincre leurs camarades.

Afin de sensibiliser les écoliers à la citoyenneté, le vote a été organisé de manière officielle et les jeunes ont pu passer dans l'isoloir avant de déposer leur bulletin dans l'urne.

Madame le Maire a officiellement installé le Conseil Municipal Enfants le 2 mai, en présence de ses

adjoints et des familles des jeunes conseillers. À cette occasion, les jeunes élus ont reçu officiellement leur écharpe tricolore, qu'ils ont appris à porter, dans les règles de l'art.

Leur mandat, d'une durée de 2 ans, sera articulé autour des thèmes de la citoyenneté et de l'olympisme.

Bon mandat à nos 12 conseillers municipaux titulaires et leurs 6 suppléants : Aksel, Kalen, Léonie, Eunice-Prunelle, Lise, Lauren, Jarell, Nicolas, Eléanore, Léna, William, Mathéo, Mélina, Laïa, Elvina, Lina, Mariam et Aydan. ●



Des panneaux sur l'histoire de Thoiry

Suite à la présentation de trois prototypes lors de l'inauguration de la voie verte, ce sont désormais 11 panneaux qui sont installés tout au long des 3 km de la voie verte et un au monument aux morts. Ils seront prochainement complétés par un panneau manquant sur la voie verte ainsi que six panneaux qui seront installés dans le centre, place de l'église et sous les marronniers de la rue Briand Stresemann.

Ils reprennent, à travers de vieilles photographies d'archives et de quelques lignes explicatives, l'histoire de Thoiry au fil des siècles. S'attachant à des lieux hautement symboliques qui ont construit notre ville, ils font découvrir ou redécouvrir des métiers, des lieux plus ou moins connus de nos contemporains, des moments d'Histoire...

La réalisation de ces panneaux a été rendue possible notamment par l'acquisition de documents et photographies mis à disposition par messieurs Gaëtan Noblet et Martial Pélichet. ●

Inscriptions périscolaires 2023/2024

Les inscriptions aux services péri/extrascolaires 2023/2024 (restauration collective, mercredi matin et/ou après-midi, périscolaire du matin et/ou du soir, vacances scolaires) sont ouvertes jusqu'au 9 juin 2023.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr/inscriptions-peri-extrascolaires.

S'il s'agit d'une première inscription, il convient de prendre rendez-vous au 04 50 20 82 97

S'il s'agit d'un renouvellement, le dossier est à retourner dûment complété par courriel à : secretariat.enfancejeunesse@mairie-thoiry.fr. Seuls les dossiers complets seront traités.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil municipal de loisirs au 04 50 20 82 97 aux heures d'ouverture. ●



Inscriptions à l'école municipale de musique

Les inscriptions à l'école municipale de musique pour l'année 2023/2024 sont ouvertes depuis le 15 mai 2023. Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr/ecole-municipale-de-musique/. Il est à retourner, dûment complété à l'école de musique aux heures de permanence. ●

Inscriptions au registre des personnes dites fragiles

Les communes ont l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes dites fragiles, afin de permettre l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfète de l'Ain lors de risques exceptionnels (canicule, grand froid...). Si vous êtes concerné(e) et que vous souhaitez vous inscrire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr/personnes-fragiles/ ou à l'accueil de la mairie. ●



Recherche d'agents recenseurs

Le recensement de la population Thoirysienne, mené en collaboration avec l'INSEE, aura lieu de janvier à février 2024.

À ce titre, la ville recrute 15 agents recenseurs. Pour postuler, envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 20 novembre 2023 :

Par courrier : M^{me} le Maire -
374 rue Briand Stresemann -
01710 Thoiry /

Par courriel : mairie@mairie-thoiry.fr
Renseignements
complémentaires auprès
de Madame Harmant -
Responsable Service Population
au 04 50 41 21 66 ●

Editorial

Summer will soon be here and with it some big events, Color Thoiry, the Music Festival, and of course Zik en Creux. This year Zik en Creux will be dedicated to Franco-German friendship as Thoiry celebrates the 20th anniversary of its twinning with the town of Pfronten. We will have the pleasure of welcoming an official Bavarian delegation and members of the Pfronten «Friends of Thoiry» association during our national fête. I would like to thank the members of the Thoiry twinning committee for their help in organising this special occasion.

Our projects are progressing. Work on the two community rooms in the Creux area and the second phase of the self-service restaurant at the elementary school will begin in mid-July. Construction of the new Salle des Fêtes will begin this autumn.

Our church of Saint-Maurice reopened to the public on 6th May and was inaugurated on 21st May. An altarpiece remains to be renovated but we require an authorisation from the DRAC, which we have not yet obtained. In this magazine you will discover some of the craft techniques used by the restoration companies during the renovation work.

In April public street lighting was switched off from 11pm to 5am. A long-term plan for the installation of LEDs will be put forward for the sectors that are still lit for safety reasons.

Work by the water company is continuing in Allemogne and Fenières; I thank you for your patience and understanding in the face of traffic restrictions.

We will have many opportunities to meet before the summer holidays. Not only during festive moments, but also to reflect together on the first three years of this mandate. Come and join me and my team for a walking tour of Thoiry on Saturday 17th June and discover more about the projects taking shape around the commune. ●



VIDEO PROTECTION

Thoiry has requested prefectorial authorisation to install a video protection system which will be put into service from 2024.

The purpose of setting up a video protection system is to deter criminal acts and contribute to improving public order by preventing any malicious act such as theft, damage, intrusion, etc.

Video protection cameras will be positioned on public buildings, dedicated masts, or existing lampposts. Their positioning, recording and conditions of use are strictly regulated. To respect individuals' privacy, the cameras will have a masking system at source which will obscure any private areas that could be in their line of sight.

The images from these cameras will be kept in a secure room. Only people authorised and declared to the Prefecture will have access to the images. The gendarmerie and the public prosecutor may request access to images to use as evidence to support legal action.

Posters will be put in place to clearly indicate to the public that they are entering an area under video protection. ●

Unis Pour Thoiry Pays de Gex

La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) vise à apporter un équilibre social et à répondre à la pénurie de logements sociaux. L'article 55 définit les communes devant disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel à leur parc résidentiel. Ainsi, à Thoiry sont attendus 25 % de logements sociaux sur les 2662 résidences principales que compte la commune.

Carencée en 2014, Thoiry a signé un Contrat de Mixité Sociale avec l'État en 2016. Il établit des objectifs triennaux de production de logements aidés pour atteindre un taux de 25 % en 2025. Si le bilan 2017-2019 s'était soldé avec un taux de réalisation de 92 % de l'objectif fixé, le bilan 2020-2022 ne permettra pas de s'approcher des attendus. La crise COVID et l'inertie du Pays durant les années 2020 et 2021 étant à mettre en regard de ce résultat.

Ainsi, de manière très formelle et en application stricte de la loi, la commune se retrouve en position d'être à nouveau carencée à l'issue de l'examen de ce bilan. ●

Réenchantons Thoiry

La liste Réenchantons Thoiry n'a pas transmis d'article pour ce numéro ●

La redevance incitative

Pour quoi faire ?

La redevance incitative est une contribution demandée à l'utilisateur en faveur du service public pour la gestion des déchets. Elle n'est donc pas uniquement destinée au ramassage des ordures ménagères mais permet de financer tous les services dédiés à la gestion des déchets.

La gestion et la valorisation des déchets du territoire est une compétence de Pays de Gex Agglomération. Elle assure directement la collecte des ordures ménagères et délègue à des prestataires la collecte des déchets recyclables ou valorisables. La redevance incitative finance :

- Les collectes d'ordures ménagères en porte à porte et en conteneurs de proximité
- Les collectes d'emballages et de papiers,
- Le fonctionnement des déchèteries intercommunales,
- Le tri, le traitement et le recyclage de plus de 60 000 tonnes de déchets
- La fourniture des composteurs et des lombricomposteurs
- La réalisation des investissements en équipements et infrastructures nécessaires aux collectes
- Les charges de structure du service déchets

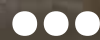
Depuis le 1^{er} janvier 2023, grâce aux nouvelles consignes de tri, les accès aux conteneurs d'ordures ménagères ont été réduits. Cependant, quel que soit le nombre d'accès, les autres charges de fonctionnement du service doivent toujours être financées. De ce fait, chaque ménage reste redevable de la part fixe de la redevance incitative. Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.paysdegexagglo.fr/9242-vos-dechets.htm ●



Église de Thoiry : des techniques de rénovation ancestrales

L'église de Thoiry, bâtiment communal dont l'entretien revient à la collectivité, est l'un des témoins de l'histoire de notre petite ville. Fermée au public pour rénovations intérieure et extérieure, elle a été réouverte au public le 6 mai 2023.

Les entreprises qui sont intervenues sur cet édifice, ainsi que sur la chapelle d'Allemogne, étaient spécialisées des bâtiments historiques et patrimoniaux. Le suivi des travaux s'est avéré passionnant, tant par l'usage de techniques parfois ancestrales mises en œuvre que par l'enthousiasme des différents artisans qui les ont appliquées. Si le monument n'est pas classé, il a fait l'objet d'une attention très particulière. Retour sur un chantier pas comme les autres.



Les travaux de l'église Saint-Maurice et de la chapelle d'Allemogne ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de l'atelier Rocco de Bonis, spécialisé en architecture patrimoniale et religieuse. Pour les réaliser, l'atelier a fait appel à des maîtres artisans et des compagnons. Durant les 12 mois de travaux, nous avons eu la chance de les voir œuvrer et ils ont pris le temps, chacun dans leur corps de métier, de nous éclairer sur les techniques utilisées. Du haut de l'édifice aux enduits des murs en finissant par les décors intérieurs, découvrez comment l'église Saint-Maurice a été rénovée.

Les chéneaux en goutte lyonnaise

Les chéneaux ont été refaits en totalité par l'entreprise de charpentiers Chardon frères, qui a également procédé à des changements de tuiles, la réfection d'un escalier dans le clocher et le traitement de boiseries extérieures au brou de noix, là où d'autres auraient utilisé de la lasure ou du vernis.

Les chéneaux tout en cuivre ont été posés en goutte lyonnaise (gouttière demi-ronde pendante comportant un ourlet renforcé et positionnée sous l'éégout du toit) et les raccordements aux descentes ont la forme de coudes suisses. Leur particularité tient à ce qu'ils sont fixés à l'ancienne, directement sur les chevrons de la charpente. Cette technique évite ainsi la pose d'une planche de rive et l'écoulement de l'eau sur le mur en aplomb de la gouttière.



© Ets Chardon frères

Gouttière en goutte lyonnaise, fixation aux chevrons de charpente



© Ets Barberot Jacquet

Les enduits des murs extérieurs

Après piquage des enduits extérieurs existants, l'entreprise Barberot Jacquet a traité les soubassements avec du mortier d'assainissement.

Les façades ont fait l'objet de multiples passes d'enduits à la chaux, appliqués exclusivement à la main par des compagnons et fabriqués directement sur le chantier :

- Réalisation d'un corps d'enduit déposé en trois passes : un gobetis pour favoriser l'accrochage, un renformis (destiné à aplanir les surfaces du mur) et un dégrossi dressé (réalisation du corps d'enduit).
- Pose d'une couche de finition des enduits à base de chaux, de sable et pigments naturels (terre de Sienne, terre d'ombre...) par jetée / recoupée à la truelle. Cette opération a nécessité l'intervention simultanée de 14 compagnons du Devoir afin d'obtenir une homogénéité de l'enduit et ne pas avoir d'effets de "strates".

À noter :

Le dallage sous le porche d'entrée de l'église a été repris et a été réalisé par l'entreprise Barberot Jacquet en pierre du Revermont (récupération de pierres du Monastère Royal de Brou).

Nettoyage des murs et voûtes

© Ets Logis Home

961 m²
de surface d'enduits
sur l'église Saint-Maurice

14 
compagnons du Devoir
et du Tour de France
en simultané pour la couche
de finition

Les peintures intérieures

L'entreprise Logis Home est intervenue sur les aspects nettoyage et peinture à l'intérieur de l'église.

Tout était très impressionnant sur le chantier de rénovation mais le plus marquant a été le nettoyage manuel des différentes surfaces avec le nettoyage à l'eau claire des 12 vitraux et celui des 2250 m² de murs et de voûtes (hors fresques) à la brosse poil de soie puis à l'eau et à l'éponge !

Les sels minéraux présents dans certaines zones de murs intérieurs de l'église ont été supprimés par application de compresses de papier japon et d'eau déminéralisée. L'intégralité des peintures intérieures de l'église et de la chapelle a été réalisée en peintures minérales.

Concernant les fresques, une restauratrice spécialisée est intervenue, nettoyant au coton tige les éléments de décor et redonnant vie et lumière à chacun des personnages du chœur.

Ce travail a ensuite été mis en valeur par la reprise des éclairages de l'église. ●

Nettoyage des fresques au coton imbibé

© Ets Logis Home

Projet financé par :





La fête de la musique revient à Thoiry le 21 juin 2023

Forte de l'accueil enthousiaste que vous avez réservé à cet événement l'an dernier, la municipalité a cette année encore fait appel aux musiciens locaux : ils ont rapidement répondu présents pour vous retrouver sur le parvis de la salle des fêtes.

Suite à la proposition d'une scène ouverte le 21 juin aux musiciens Thoirysiens et plus largement Gessiens, les créneaux ont été très vite réservés.

Notre école municipale de musique ouvrira la soirée à 19h avec son **Big Band et l'ensemble de saxophone**. À 19h45, ce sera au tour de **Claire et Ludo** de nous faire chanter et danser avec des reprises de la variété française et pop. Ils seront suivis dès 20h30 par **les Gex Chili Peppers**, un groupe qui reprend également les standards de la pop française et internationale. Vers 21h30, le groupe **Cairde** nous fera voyager jusqu'en Irlande

avec la musique si entraînante et typique de ce pays. Puis à 22h30, **le Canettes Blues Band** avec ses 7 musiciens déploiera toute son énergie.

Enfin, pendant les changements de plateaux et surtout pour clore la soirée, un "enfant du pays", Vassim Girard alias Vass, et son complice U-go, nous feront danser jusqu'à minuit avec leur **Soul Vibes Sound System**, du reggae roots au dub. Et tout au long de la soirée vous pourrez vous restaurer auprès de 3 foodtrucks. On a hâte ! ●



Zik en Creux 2023

sous le signe des 20 ans du jumelage

Thoiry -Pfronten

Déjà 20 ans que notre commune est jumelée avec la ville de Pfronten en Bavière. Aussi nous recevons une délégation composée de conseillers municipaux Pfrontenois et des membres de l'association allemande des amis de Thoiry.

La célébration du 14 juillet commencera à 19h par une **cérémonie citoyenne** sur le parvis de la mairie.

Puis l'assemblée descendra en cortège jusqu'à la zone du Creux où aura été dressé le chapiteau. La cérémonie d'anniversaire du jumelage se déroulera ensuite sur la scène et sera suivie par le verre de l'amitié. Nous devrions pour l'occasion **revoir notre pilote voltigeur Thoirysien, Guillaume Jacquet, évoluer au-dessus de nos têtes** : nul doute qu'il nous fera à nouveau battre le cœur avec ses époustoufflantes acrobaties.

La soirée dansante commencera sous le chapiteau vers 20h, avec des airs de musette joués par l'orchestre **Sandrine et David**, et nous espérons que nos aînés viendront montrer aux plus jeunes les pas de valse, rumba ou encore paso doble.

Vers 21h, le groupe **Heaven Live Band** prendra cette année encore place sur la scène pour 2 h de show incroyable.

À 23h le **spectacle pyromélodique** célébrera également notre jumelage sur des musiques françaises et allemandes. Pour clôturer la soirée, la scène accueillera **DJ Milie**, qui nous fera danser jusqu'à 1 h du matin !

Et bien sûr vous retrouverez des foodtrucks pour la restauration.

La buvette sera cette année assurée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Thoiry. ●

Mise en place d'une vidéoprotection en 2024

La ville de Thoiry a sollicité une autorisation préfectorale afin de déployer un système de vidéoprotection qui sera mis en service à compter de 2024.

La mise en place d'un dispositif de vidéoprotection a pour objectif de lutter contre le sentiment d'insécurité, de dissuader le passage à l'acte ou encore de participer à la réappropriation positive de l'espace ou à la pérennisation de la tranquillité publique en prévenant tout acte de malveillance tels que vols, dégradations, intrusions, ...

Son principe est basé sur l'installation de caméras sur des lieux stratégiques (entrées de bâtiments ou de ville). Ainsi, des caméras fixes seront positionnées sur des bâtiments publics, des mâts dédiés ou des candélabres existants. Afin de respecter les libertés individuelles et la vie privée de chacun, les caméras disposeront d'un masquage à la

source permettant d'occulter des parties privatives qui pourraient entrer dans leur champ de vision.

Les images issues de ces caméras seront centralisées dans une salle sécurisée. L'accès aux images est réglementé aux personnes habilitées et déclarées en Préfecture, et sur réquisition, aux membres de la gendarmerie et au procureur offrant alors un mode de preuve favorisant l'action de la justice.

Afin d'informer le public de son entrée dans un espace sous vidéoprotection, un système d'information par voie d'affichage sera mis en place dès la mise en service du système. ●



Voie verte : partager la chaussée



Quel plaisir de vous voir aussi nombreux fréquenter la voie verte ! Elle revêt peu à peu ses couleurs printanières et la végétation prend toute sa place à ses abords.

Récemment agrémentée de bancs, elle permet à ceux qui souhaitent faire une petite pause en cours de balade ou de simplement s'arrêter, de contempler tantôt le Jura, tantôt les Alpes. Les 3 km de voie vous permettent désormais de découvrir d'anciennes photos de Thoiry.

Il est important, lorsque vous l'utilisez, de bien avoir en tête que la voie verte, véritable colonne centrale des mobilités douces, est une voie partagée, empruntée tant par les piétons que par les cyclistes. Ces 2 usagers de la voie doivent la partager dans la plus grande courtoisie.

Ainsi, à pied, si un vélo est en approche, ne pas monopoliser toute la largeur de la voie.

À vélo, signalez-vous d'un petit coup de sonnette et ralentissez lorsque vous passez à proximité des piétons. Propriétaires de chiens, n'oubliez pas de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections.

Bonnes balades à tous ●



Une nouvelle salle de restauration scolaire

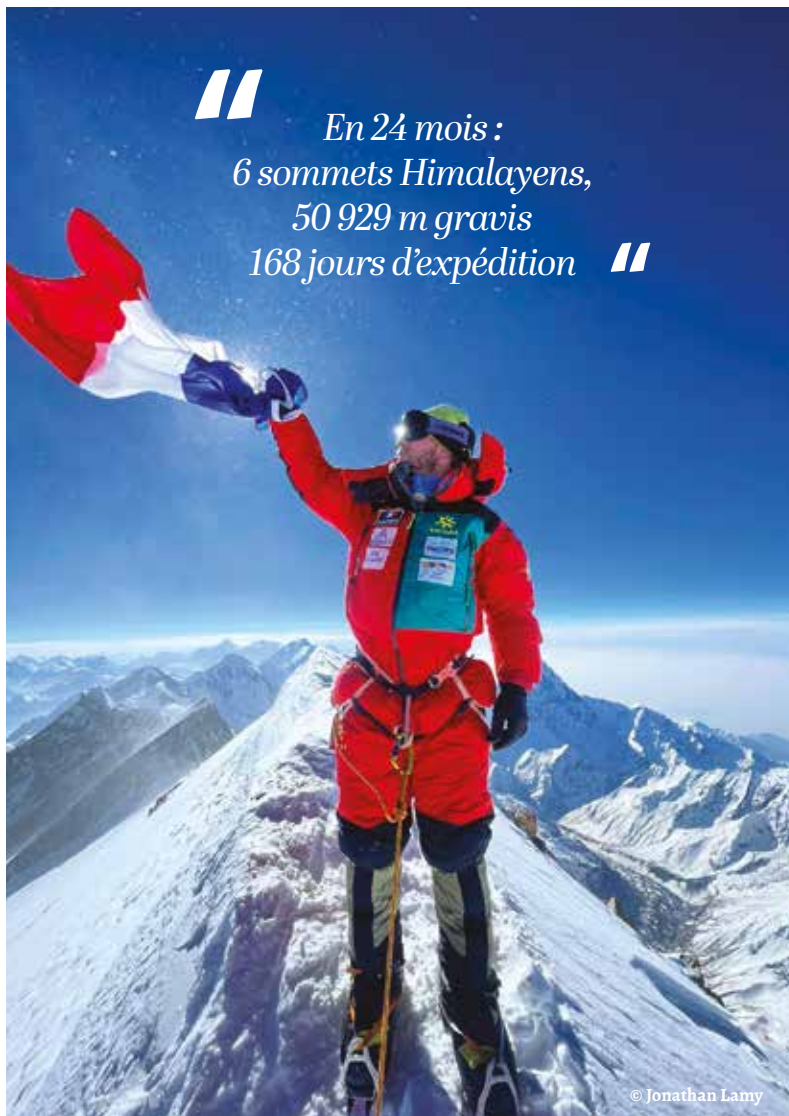
Après la réfection du self (partie usagers et service) durant l'été 2022, une nouvelle salle a été aménagée afin d'accueillir les plus jeunes élèves de nos écoles. Ainsi, une salle est désormais 100 % dédiée aux enfants de maternelle qui fréquentent la restauration scolaire et ce depuis la rentrée des vacances de printemps.

Il est important de souligner qu'ils sont de plus en plus nombreux à déjeuner à l'école dès le plus jeune âge. Encadrés par leurs ATSEM, qu'ils connaissent bien puisqu'elles les accompagnent sur le temps scolaire, et d'agents de restauration, l'accueil des plus jeunes sur le temps méridien nécessite la présence de nombreux adultes. S'ils acquièrent de l'indépendance au fil des ans et même durant une année scolaire, ils sont confrontés très jeunes à la prise de repas avec une certaine autonomie. Durant l'été 2023, le self des Gentianes fera l'objet d'une nouvelle phase de travaux, cette fois sur la partie cuisine. Ces travaux et aménagements permettront de fluidifier le passage des élèves à la restauration scolaire, leur laissant ainsi plus de temps pour se détendre entre la matinée et l'après-midi passées à l'école ●

Jonathan Lamy

Annapurna 2023

Après avoir gravi l'Everest par deux fois, le Lhotse, le Makalu et le Manaslu, c'est à l'Annapurna, le plus français des sommets himalayens que notre jeune alpiniste Thoirysien, Jonathan Lamy, s'est mesuré.



Une ascension qui a marqué son esprit alors qu'il s'attaquait au 1^{er} des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres du globe conquis par l'homme. De cette ascension, Jonathan relève la fierté et l'honneur d'avoir pu placer ses pas dans la même trace que Maurice Herzog et Louis Lachenal, 73 ans après qu'ils aient ouvert la voie de ce mytique 8000.

L'atteinte du sommet à 8091 m a également marqué son corps, meurtri par le froid. En effet, c'est avec des engelures aux pieds que Jonathan a rejoint les camps 4 puis 3 avant d'être évacué vers Katmandou où il a reçu des soins qui lui ont permis d'éviter de perdre quelques orteils.

Jonathan a rejoint le 16 avril 2023 la liste très restreinte des quelques 340 alpinistes, dont 11 français qui ont gravi l'Annapurna avec succès depuis 1950.

Après l'enchaînement de 6 sommets en 3 années, notre jeune himalayiste confirme avoir beaucoup mûri et appris des situations complexes auxquelles il a été confronté. Ne souhaitant pas tomber dans le piège de la course aux sommets, il réfléchit à de nouvelles manières de faire découvrir l'Himalaya : par des actions de nettoyage, l'organisation de treks... ●



Thoiry évolue avec vous

bilan mi-mandat : la concertation se poursuit

Fil conducteur de ce mandat, la concertation avec tous les Thoirysiens a été engagée au fil de nos actions et projets. L'objectif des rencontres organisées est de recueillir vos remarques, commentaires, idées afin de rester au plus proche de vos attentes.

Cela fait 3 ans que vous avez confié la gestion de la ville à l'équipe municipale. Il est donc temps de vous rendre compte, de dresser un bilan de cette première période triennale sous la forme d'un bilan de mi-mandat, distribué dans chaque boîte à lettres.

Reprenant les projets en cours, en attente ou ceux qui ont déjà pris vie, il permet de présenter les actions mises en œuvre au service des Thoirysiens, de faire un état des lieux des engagements pris en 2020 et d'expliquer les évolutions réglementaires conduisant parfois à la révision de certains projets. Le papier ne remplaçant jamais les rencontres ou

le terrain, **vous êtes invités à retrouver l'équipe municipale pour une balade urbaine organisée le samedi 17 juin.**

Envie d'en savoir plus ? De découvrir les projets sur le terrain ? De comprendre les enjeux ? De discuter avec les élus municipaux ?

Départ 9h de la place de l'église, arrivée suivie d'un verre de l'amitié à l'espace municipal de convivialité à 13h.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour une ou 2 étapes ou pour l'intégralité de la balade, accessible à tous. ●

Thoiry au Printemps 2023

Les 1^{er} et 2 avril derniers, la ville de Thoiry s'est transformée en cité culturelle lors de son festival des arts vivants en proposant une multitude de spectacles pour tous les âges et tous les goûts.

Le thème de cette année était la magie.

Tout a commencé avec les enfants de l'accueil municipal qui ont pu, au cours de divers ateliers, devenir de vrais petits magiciens. Ils ont d'ailleurs pu montrer leur talent d'illusionniste lors de la restitution le samedi soir un peu avant le spectacle toujours apprécié de leur maître Mister Lemon. Mais bien d'autres choses attendaient les visiteurs : des contes pour tout-petits, des marionnettes portées, du théâtre, des acrobaties... 2 jours de spectacles, tous offerts par la municipalité, qui ont attiré, malgré une météo plus que maussade un grand nombre de spectateurs. Le rendez-vous est déjà donné pour une nouvelle édition début avril 2024. ●



Pour visionner
le film du festival,
scanner le QR code



JUILLET

VENDREDI 14

Zik en Creux - cérémonie citoyenne à 19 h parvis de la mairie
Scènes d'été dès 20 h au complexe sportif

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30

Journées et soirée country

AOÛT

JEUDI 17

Don du sang de 16 h à 19 h

SEPTEMBRE

VENDREDI 1^{ER}, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3

Salon des vins

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

Fête patronale de la St Maurice

SAMEDI 30

Soirée des Amis de Narderans

OCTOBRE

SAMEDI 7

Loto de l'amicale des sapeurs-pompiers

SAMEDI 14

Bourse enfantine du sou des écoles

SAMEDI 21

Loto du football Sud Gessien

VENDREDI 27

Belote de Thoiry pétanque

SAMEDI 28

Bricolages d'Halloween
par la Récré de Fenières à la Ludothèque

SAMEDI 28

Loto de Thoiry pétanque

Plus d'informations sur www.mairie-thoiry.fr

(Sous réserve de modifications)



Pour information

Afin de partager les actions ou projets des Thoiryens, la municipalité souhaite leur dédier une page dans le bulletin municipal . Vous voulez nous envoyer une photo, un projet, vous pouvez le faire via :

service.communication@mairie-thoiry.fr

Une sélection sera effectuée par numéro.

Bienvenue

Arthur, Eugène PERRET

né le 2 février 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Camille, Nicolas, Augustin DESQUAIRES

né le 7 février 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Zayn SLIM

né le 29 mars 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Emy, Yvanna PELLET RICHARD

née le 18 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Condoléances

Barbara Gertrud SCHOPPIK veuve ULLRICH

décédée le 2 février 2023 à Thoiry

Jean Pierre AUDEBERT

décédé le 10 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Roland Jacques Louis DUMOLLARD

décédé le 21 avril 2023 à Epagny-Metz-Tessy

Janine Marguerite CORNOLIER divorcée TRITENNE

décédée le 16 avril 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Félicitations

Auréli Marie Corinne LECHEVREL

et **Cyrille Gérard André DEHAYES**

pacés le 21 février 2023

Laura Françoise Jackie LECHINE

et **Zoubair DOUITE**

pacés le 3 mars 2023

Violeta GHETU et Alessandro DOMENINO

mariés le 29 avril 2023

Valérie EVIEUX et Gregory MILLET

mariés le 29 avril 2023

Natacha Yvonne Huguette JOUBERT

et **Thomas Jean Christian ALBERT**

mariés le 6 mai 2023

Valentine Victoria DICK et

Ludovic Christophe Denis DREWNOWSKI

mariés le 20 mai 2023



Pour information

Vous êtes intéressés par le concours de fleurissement des particuliers ?

Vous ne connaissez pas ou cherchez des informations ? Prenez contact avec Alain Guioton, délégué au cadre de vie : alain.guioton@mairie-thoiry.fr

En savoir plus

Vous souhaitez recevoir régulièrement des informations sur ce qui se passe dans la commune ?

Être informé des travaux, des événements, des démarches... entre 2 bulletins municipaux ?

Inscrivez-vous à la lettre infos sur <https://www.mairie-thoiry.fr/> ou en flashant le QR code.

